

chose n'est pas possible, au cours de la nuit pendant votre absence, nous produirons pour votre information une feuille radiophotogramme afin que vous vous rendiez compte du procédé.

Quand j'aurai terminé mon exposé ce matin, j'essayerai de vous démontrer la signification, au point de vue de l'intérêt national, de quelques-uns de ces nouveaux développements tels que le radiophotogramme et la télévision. Nous avons pris pour ligne de conduite de ne céder à aucune entreprise de radiodiffusion privée aucun droit en matière de radiophotogramme. Aussitôt que la chose sera possible, nous nous proposons de l'utiliser nous-mêmes dans la mesure où l'on peut l'employer pour promouvoir les intérêts des citoyens canadiens. Nous avons en vue un emploi expérimental au début, si des appareils récepteurs sont disponibles ici, (peut-être de concert avec les journaux canadiens) un emploi qui consiste à fournir un service limité de nouvelles et, si c'est nécessaire, de communiquer à la fois dans les langues anglaise et française une espèce d'écouteur canadien calqué sur l'"Ecouteur" de la BBC dans lequel nous pourrions donner une analyse des programmes, des versions d'opéras, et d'autres choses intéressant les citoyens du pays—des articles, une reproduction de discours bien accueillis à la radio, et un certain nombre d'autres renseignements saillants d'ordre culturel, éducatif et national. Il reste bien acquis que nous nous proposons de faire certaines expériences le plus tôt possible. L'essentiel c'est que nous n'ayons pas l'intention de céder ces droits à des exploitants privés de radio.

J'en viens maintenant, messieurs, à la question des ondes courtes. Si vous vous en souvenez, j'ai adressé, lors de ma comparution devant vous l'an dernier, un plaidoyer, agréé par le Comité, au gouvernement du Canada en faveur de la construction d'un poste à ondes courtes pour fins nationales, poste devant être exploité par la Société Radio-Canada, mais, pour des raisons manifestes, les frais d'exploitation devaient ressortir à l'Etat.

Nous avons été contraints au cours de l'année écoulée à étudier sérieusement encore une fois la situation relative aux ondes courtes. L'intérêt public exige, estime-t-on, que les développements dans ce domaine soient contrôlés.

En ce qui concerne les ondes courtes, la Société a adopté pour ligne de conduite ne pas recommander l'émission de nouveaux permis tant que ses propres projets pour un système d'ondes courtes n'auront pas été nettement définis. Le projet technique de la Société prévoit l'installation d'un système d'ondes courtes de haute puissance qui servirait à faciliter l'échange de programmes avec la Grande-Bretagne, la France et d'autres pays et qui constituerait par le fait même un puissant moyen de publicité nationale. Je dois dire que le Canada est de tous les grands pays de l'univers le seul qui soit le plus sérieusement arriéré au point de vue du développement des ondes courtes.

L'on se souviendra que le comité de l'an dernier adopta notre recommandation. La Société a insisté ces mois derniers auprès du gouvernement sur les difficultés auxquelles elle est en butte en l'absence d'une telle entreprise. Ces difficultés surgissent en matière d'échange de programmes et elles revêtent un caractère plus compliqué du fait de la visite du Roi. Nous avons pris les précautions qui sont de notre ressort pour sauvegarder le droit du Canada à des fréquences d'ondes courtes.

Vous vous souvenez peut-être que j'ai discuté cette question l'an dernier et que j'ai insisté d'abord sur la possibilité d'instaurer la bienveillance internationale dans un pays dont le tissu national se compose de si nombreux torons et où l'un des plus beaux exemples de réconciliation entre nations s'étale sous nos yeux. J'estimais aussi, et je crois l'avoir signalé, que la force de la civilisation canadienne, à savoir: l'association de deux grandes races, nous fournissait une rare occasion de constater les bienfaits non seulement de la civilisation anglo-saxonne mais aussi de la civilisation latine. J'étais aussi d'avis qu'au point de vue purement commercial les postes à ondes courtes constitueraient pour nous un excellent moyen de publicité pour les marchandises canadiennes. Je fais partie depuis quelque temps du soi-disant comité Bracken sur le blé.